

ESPACE-TEST AGRICOLE, de quoi on parle ?

Expérimenter l'agriculture avant de s'installer

« Le test d'activité consiste à développer une activité agricole de manière responsable et autonome en grandeur réelle, sur une durée limitée et dans un cadre qui limite la prise de risque ».

Charte RENETA – www.reneta.fr



Espace-Test Agricole permanent

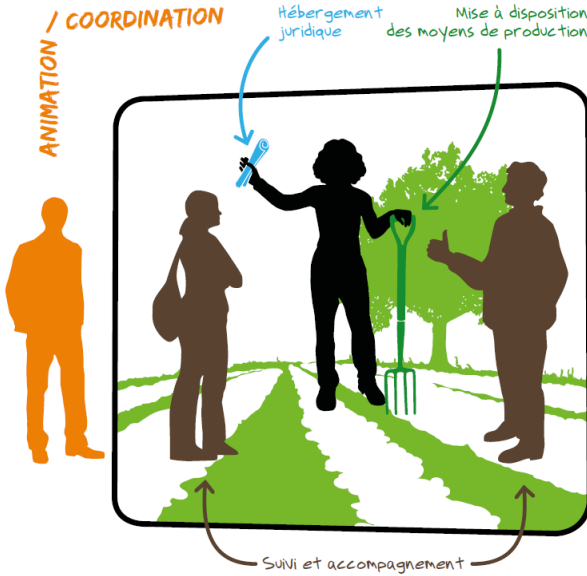
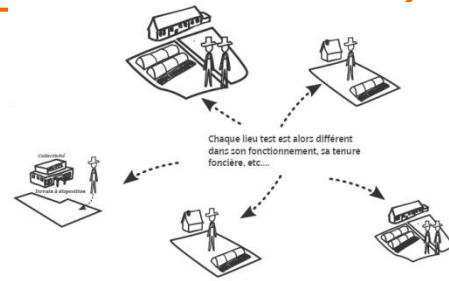
Accueillir des porteurs de projet en test sur des terrains fixes avec mise à disposition de matériel/tutorat. Le test doit participer à l'accès au foncier. (sortie du test)

Projet : Lycée de Pressin – St Genis Laval


Espace-Test Agricole en archipel

Développer des lieux test délocalisés avec possibilité d'installation définitive sur le lieu du test.

Projet : ADDEAR du Rhône



FONCTION COUVEUSE
d'un cadre légal d'exercice du test d'activités permettant l'autonomie de la personne,



FONCTION PÉPINIÈRE
de moyens de production (Foncier, matériel, bâtiments...),



FONCTION ACCOMPAGNEMENT
d'un dispositif d'accompagnement et de suivi, multiForme, adapté aux besoins de la personne.



Avec une coopérative d'activité: NATURASCOP
Sous contrat CAPE, hébergement fiscal, juridique et social (MSA) pour produire et vendre.
1 an renouvelable 2 fois.
Participation de 12% de la marge brut HT.

Différents type de Lieux Test

(Sur une ferme existante, des collectivités...)

mise à disposition par un commodat

Différents moyens d'accès aux matériel

(auto-construction; mise à disposition par des paysans....) régit par des conventions. (location ou échange de temps de travail)

Accompagnement Technique via des partenaires ou des paysans « tuteurs »

Accompagnement à la gestion/compta par la coopérative d'activité

Accompagnement de l'ADDEAR:

- Mise en réseau avec des paysans du territoire
- Suivi de l'évolution globale du projet
- Appui à la recherche de foncier pour la sortie du test

Le Test Agricole, pourquoi ?

Vous êtes PORTEUR De PROJET :

Le test vous offre la possibilité de:

- Valider vos **compétences techniques**
- Valider la **faisabilité technico-économique** de votre projet
- **Vérifier les débouchés**
- Se rendre compte de la **réalité du métier**
- Vérifier l'**adéquation projet de vie – projet pro et le territoire**
- Tester un projet de **reprise ou d'association**
- **Mutualiser** des moyens de production
- **d'ajuster ou abandonner** votre projet
- Développer votre **réseau professionnel** et faire vos **preuves** tout en gardant votre statut actuel (pôle emploi, double activité....)

Vous êtes PAYSAN :

Accueillir une personne en test permet de :

- **Transmettre ses valeurs** et son savoir-faire
- **Mutualiser** des moyens de production
- Préparer un **projet de transmission ou d'association** en ouvrant son exploitation à un éventuel repreneur,
- **Réduire la charge de travail** (libérer du foncier/un atelier peu ou mal utilisé)
- Créer une nouvelle activité pour compléter l'existant, travailler sur la **complémentarité des productions**
- Créer une nouvelle dynamique humaine, et s'assurer une **transmission plus sereine**

Vous êtes une COLLECTIVITE ou un propriétaire privé :

Le test vous permet de:

- **mettre à disposition** des terrains et/ou des bâtiments vacants, **aider à l'investissement** en matériel
- Participer au **maintien d'une agriculture de proximité, créatrice d'emploi**
- **favoriser des installations pérennes de personnes non issues du milieu agricole** sur votre territoire

L'Espace-Test Agricole de l'ADDEAR du Rhône



Pour plus d'informations
ADDEAR 69 - Marion Frichet

addear69.eta@gmail.com

07 63 02 83 48

✉ 58 rue Raulin - 69007 Lyon

Partenaires techniques



Partenaires financiers

